L'ANNÉE 2023 EN CHIFFRES



Point de contact franco-allemand pour la justice en région frontalière

Deutsch-französische Kontaktstelle für Justizfragen in der Grenzregion

Un projet unique en Europe

Né en 2023, « Justice sans frontière » est une initiative commune du Tribunal judiciaire de Strasbourg, du Landgericht Offenburg et du Centre Européen de la Consomation (CEC), qui partageaient tous le même constat : Il est extrêmement difficile pour les citoyens français et allemands de faire valoir leurs droits dans le pays voisin en cas de litige transfrontalier. Et ce, pour plusieurs raisons : barrières linguistiques et méconnaissance du système judiciaire du pays voisin.

Afin de répondre à cette problématique, le projet a mis en place un « point de contact franco-allemand pour la justice en région frontalière », un projet unique en Europe, avec l'objectif de simplifier aux citoyens français et allemands l'accès au droit transfrontalier.

Les principaux objectifs sont de :

- Renforcer la coopération judiciaire transfrontalière et de valoriser le savoir-faire français en matière d'accès au droit au niveau transfrontalier.
- Innover par un projet pilote dans la région frontalière franco-allemande, avec la possibilité de l'étendre par la suite à d'autres frontières.
- Promouvoir une justice transfrontalière de proximité avec un accès effectif à la justice.

Actions du projet

- Des informations sur le système judiciaire du pays voisin dans la langue du justiciable.
- Une première consultation gratuite avec un professionnel du droit allemand ou français, spécialisé dans le domaine juridique concerné (avocats, notaires, commissaires de justice) dans les locaux du CEC.
- Informations et conseils sur les procédures judiciaires européennes simplifiées (ESCP/EPO).

<u>O</u>O

422 demandes

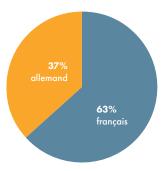


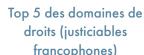
135 consultations juridiques



31 ESCP/EPO

Demandes en fonction de la langue

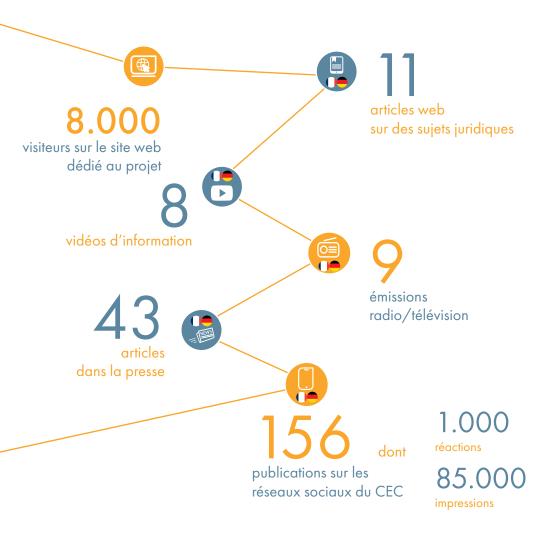






Top 5 des domaines de droits (justiciables germanophones)





Temps forts

1er février 2023

Début du projet

22 mai 2023

Première semaine de consultations juridiques dans les locaux du CEC

12 juin 2023

Présentation du projet en séance plénière du Comité de Coopération Transfrontalière (CCT) francoallemand

1er décembre 2023

Deuxième groupe de travail du projet

10 mai 2023

Conférence de lancement au Tribunal judiciaire de Strasbourg (en présence de l'ensemble des partenaires français, allemands et européens)

30 mai 2023

Présentation du projet à Benjamin Strasser, secrétaire d'État parlementaire auprès du ministère allemand de la Justice

30 juin 2023

Premier groupe de travail avec les partenaires

février-décembre 2023

Échanges avec des élus français et allemands, le RJECC, l'Université de Strasbourg, EURES-T, le réseau Infobest, les CCI régionales françaises et allemandes...

Porteur du projet



Partenaires financiers





















